

Concours section : DSP-INT-Directeur des services pénitentiaire

Epreuve matière : 1ère épreuve Rédaction d'une note

N° Anonymat

FZEPO872 ED

Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : Directeur (intérieur) Session : 2023

Epreuve : Composition écrite Date de l'épreuve : 07 mars 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les inégalités entre hommes et femmes font régulièrement l'objet de débats et de réflexions. Il suffit pour s'en persuader d'analyser les évolutions législatives en cette matière depuis le 19<sup>e</sup> siècle et notamment en matière de droits de femmes, oscillant entre mesures de protection et garantie des droits.

La question du sexe des individus impacte plusieurs domaines à la fois social, sanitaire ou encore professionnel conduisant à des discriminations à l'égard principalement des femmes. Ces discriminations portent atteinte à la recherche d'égalité prônée par notre société moderne qui fait prévaloir l'Homme avec un grand "H". La société s'est donc emparée de ce sujet problématique auquel elle tente d'apporter des réponses concrètes par l'égalité de sexe.

Néanmoins, et depuis quelques années les discriminations entre hommes et femmes sont questionnées sous le prisme du genre. La théorie du genre prime l'idée selon laquelle il faut rejeter le déterminisme biologique pour lui préférer le primat du déterminisme social et subjectif. Les individus se détermineraient alors non plus par leur sexe mais par l'impact de leur environnement ou de leur éducation. C'est d'ailleurs là que se trahirait tout l'enjeu des marquages de genre présents dès la plus tendre enfance. "Le rose pour les filles, le bleu pour les garçons" impacteraient donc les jeunes enfants et les futurs adultes dans leur perception de l'égalité hommes/femmes.

Une politique publique d'éducation pourrait alors briser les stéréotypes et permettre de tendre vers l'égalité de tous les Hommes?

En d'autres termes, l'influence institutionnelle sur l'éducation des "filles" et des "garçons" peut-elle permettre de répondre à la résistance des inégalités hommes/femmes? L'éducation et le développement

Concours section : DSP-INT-Directeur des services pénitentiaire

Epreuve matière : 1ère épreuve Rédaction d'une note

N° Anonymat

FZEPO872 ED Nombre de pages : 8

D'une culture de l'égalité hommes/femmes peuvent-ils répondre à cette problématique de société majeure, les inégalités hommes/femmes ?

Pour répondre à ces interrogations il convient de rappeler que les inégalités hommes/femmes constituent une problématique sociétale ancienne (I) qui devient faire l'objet d'une lutte remarquée en se fondant notamment sur une éducation, à tous les âges, prônant l'égalité et le respect mutuel (II).

I) Les inégalités hommes/femmes, une problématique sociétale ancienne aux enjeux persistants.

Les inégalités de sexe conduisent à des problématiques plurielles auquel les institutions ont tenté de répondre (A). Malgré ces interventions multiples plusieurs enjeux persistent.

A) Des problématiques de nature plurielles découlant de la discrimination de genre.

Les problématiques rencontrées touchent à la fois le milieu professionnel, on relève parmi celles-ci des différences dans la rémunération des femmes souvent plus faibles que celles des hommes, des évolutions de carrière plus complexes au regard de l'accès aux postes à responsabilité ou de la prise en compte de la grossesse, et le milieu personnel au regard des violences subies par les femmes dans le milieu intra-familial ou encore en matière de répartition des tâches ménagères.

Pour répondre à ces problématiques l'état s'est inscrit dans une évolution législative à compter du 19<sup>e</sup> siècle par la protection des femmes dans le champ professionnel en se dotant d'un arsenal juridique (limitation de la durée de travail). Il a ensuite axé son intervention sur le développement des droits des femmes au sens large dans le domaine professionnel (principe d'égalité

dans les différents champs professionnels (recrutement, évolution, formation) par le développement du dialogue social (Loi Gémisson du 09/05/2001) et l'instauration de quotas (en entreprise et dans la sphère politique, loi 23/07/2008 concernant les mandats électoraux). Pour s'assurer de l'effectivité de cet arsenal juridique il a veillé à consigner des entités, comme le Ministère de la diversité et de l'égalité des chances, mais également des procédures contraignantes, tel que les rapports annuels de situation homme femme en entreprise et pour finir des sanctions comme l'interdiction aux contrats de commande publique pour les entreprises ne respectant pas l'égalité homme femme.

L'index d'égalité homme femme étant considéré dans ces marchés publics.

Malgré cette mobilisation des enjeux de lutte pour l'égalité homme femme persistent (B).

### B) Des enjeux persistant en matière d'égalité homme et femme.

Des inégalités persistent toujours sur le plan professionnel. Les femmes sont peu représentées dans les postes à responsabilités, les écarts de rémunération persists à ancienneté et compétences égales. Leur place est encore plus fragile sur le marché du travail en comparaison à celle des hommes même qu'elles sont souvent employées dans le cadre de contrats précaires. Tout cela alors même que l'on relève une féminisation du marché du travail (48% de femmes) et ce malgré une accélération de l'égalité économique par des mesures spécifiques (places réservées en crèche, versement du salaire sur le compte du bénéficiaire ou de la salariée, objectif de mixité dans l'entrepreneuriat). Le cumul vie professionnelle et personnelle n'est pas encore atteint pour les femmes qui assurent en majeure partie les tâches ménagères et l'éducation des enfants (12% des hommes diminuent au cesser leur activité professionnelle pour s'occuper des enfants).

Les mentalités peines à évoluer sur le champ personnel comme financé. C'est pour ces différentes raisons qu'un travail est entrepris en matière d'éducation pour tenter de solutioenner efficacement cette problématique de société (II).

## II) La lutte contre les inégalités de sexe au travers de l'éducation des hommes et des femmes.

Cette lutte est entreprisées auprès des acteurs de l'égalité homme femme (A) et auprès de publics sensibles, la jeunesse (B).

### A) La mobilisation des acteurs de l'égalité homme femme.

Cette mobilisation concerne à la fois des acteurs institutionnels comme l'éducation nationale, au travers de ses professeurs, que des acteurs privés, au travers des sociétés privées et associations.

Les acteurs institutionnels seront formés à l'égalité homme femme et à ses enjeux et disposeront d'outils pratiques (guides, fiches) pour les accompagner dans cet objectif. Des référents égalité seront formés pour venir en appui et le pilotage sera renforcé au travers de la redynamisation d'instances spécialisées et par le travail entre référents sur tous le territoire.

Les acteurs privés tel que les entreprises évoluent sur leur conception du genre comme en témoigne l'attention portée dans la production des jouets scientifiques multi-générations pour permettre l'intérêt des filles et des garçons. On peut encore énoncer la mobilisation des associations en matière de sensibilisation des jeunes publics dans les collèges, lycées et universités.

Cette mobilisation des acteurs intervenant sur la thématique de l'égalité vise à l'évolution des mentalités des jeunes publics (B).

### B) Les jeunes publics, cible primordiale de la lutte contre les inégalités homme femme.

Les jeunes publics sont visés en ce qu'ils sont sujets à de nombreuses menaces comme le harcèlement numérique. Les actions menées sont multiples et visent à transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel par la déconstruction des stéréotypes (au travers de modules de formation, de la diversification des manuels, d'une éducation à l'image), du développement d'une éducation à la citoyenneté et à la promotion de l'égalité homme femme (action éducative, journée de mobilisation contre les violences).

Concours section : DSP-INT-Directeur des services pénitentiaire

Epreuve matière : 1ère épreuve Rédaction d'une note

N° Anonymat : FZEPO872 ED Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : Directeur (interne) Session : 2023

Epreuve : Composition écrite Date de l'épreuve : 07 mars 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

faites aux femmes par exemple chaque 25 novembre) ou encore par le développement d'un univers propice à la confiance (usage genre des espaces collectif, règlement intérieur intériorisant l'égalité de sexe).

Pour y parvenir une lutte est entreprise en matière de violences sexistes et sexuelles, visant à améliorer les diagnostics en cette matière (plus de transparence) et en combattant le sexisme via une politique de tolérance zéro des comportements en relevant (amélioration de l'écart, action de sensibilisation). Pour finir enfin, les jeunes publics bénéficieront du développement de la mixité dans les filières de formation...

Un travail est réalisé pour tendre vers une évolution de la perception des métiers en favorisant leur découverte et en participant à y instaurer une plus grande mixité comme dans les filières scientifiques.

Ces politiques à l'égard de la jeunesse seront adaptées aux problématiques et moyens locaux afin de faire évoluer la perception de l'égalité homme femme dès le plus jeune âge.

Si la nature des jeux a défrayé la chronique il semble bien que l'éducation puisse être une solution à la problématique sociétale persistante de l'inégalité des hommes et des femmes sur le plan professionnel comme personnel. La jeunesse est une cible phare à ne pas négliger tout autant que les partenaires institutionnels et privés qui œuvraient dans une plus ou moins grande mesure à lutter contre les inégalités de sexe. Nul doute que les inégalités homme femme mobiliseront encore longtemps l'ensemble de ces partenaires. Bien que la polarisation soit sujet de débat il ne faudra pas pour autant oublier le genre qui peut parfois être valoriser pour lutter contre les inégalités homme femme et être attentif aux évolutions internationales.

Concours section : DSP-INT-Directeur des services pénitentiaire

Epreuve matière : 1ère épreuve Rédaction d'une note

N° Anonymat : **FZEPO872 ED** Nombre de pages : 8



